

REUNION DU 03 MARS 2022

Ordre du jour :

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2021 ; Devis Syndicat Départemental d'Electrification : remplacement des candélabres accidentés ; convention Cantal Ingenierie & Territoires : maintenance informatique à l'école ; projet d'arrêté préfectoral délimitant les zones contaminées ou susceptibles de l'être, par les termites ; demande de subvention Fonds Cantal Solidaire et questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2022.

DELIBERATIONS

✚ Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2021

Présentation des comptes de gestions et des comptes administratifs des budgets Commune, CCAS, Eau et Assainissement, Regroupement des commerces et Lotissement :

- Budget Commune :

Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes s'élèvent respectivement à 440 276,69 € et à 639 850,76 ; soit un excédent brut de 199 574,07 €.

La somme de 48 308,90 € sera affectée à la section d'investissement du BP 2022 d'où un excédent net de 151 265,17 €.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 181 025,49 € et les recettes à 143 482,59 €, d'où un déficit d'investissement de 37 542,90 €.

- Budget CCAS :

Les dépenses s'élèvent à 1 623,64 €, les recettes à 2 502,60 €, d'où un excédent de 878,96 €.

- Budget Eau / Assainissement :

Section de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 99 460,78 € et les recettes à 145 727,82 € ; soit un excédent brut de 46 267,04 €. Il est prévu un virement à la section d'investissement du BP 2022 de 10 527,47 €, d'où un excédent net de 35 741,57 €.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 184 153,10 € et les recettes à 229 477,63 €, d'où un excédent d'investissement de 45 324,53 €.

- Budget Lotissement :

Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 125 497,98 €.

Section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à 233 016,00 €, les recettes à 96 831,69 €, soit un déficit de 136 184,31 €.

- Budget Regroupement des commerces :

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 911,72 € (remboursement des intérêts de l'emprunt) et les recettes de fonctionnement, correspondant principalement aux loyers, sont de 16 160,43 €, soit un excédent brut de 13 248,71 €.

Il est prévu un virement à la section d'investissement du BP 2022 de 13 198,37 €, d'où un excédent net de 50,34 €.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 24 967,05 € et les recettes à 11 768,68 € d'où un déficit d'investissement de 13 198,37 €.

Les comptes de gestion du Comptable de la collectivité et les comptes administratifs 2021 sont votés à l'unanimité, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Une note de synthèse relative aux différents comptes administratifs est consultable sur le site internet de la commune.

✚ Remplacement de candélabres accidentés

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des candélabres sont à remplacer, il présente les devis du Syndicat Département d'Electrification :

- Candélabre A305 (le bourg) : le devis s'élève à 2 840,00 € à la charge de la commune.

- Candélabre D309 (le Puy des Vieilles) : le devis s'élève à 900,00 € à la charge de la commune.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Convention Cantal Ingénierie & Territoires : maintenance informatique de l'école

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec CIT pour la maintenance informatique de l'école pour l'année 2022.

Le coût forfaitaire pour l'année, comprenant l'assistance téléphonique et 2 interventions sur place, est de 600 € TTC.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Projet d'arrêté préfectoral délimitant les zones contaminées, ou susceptibles de l'être, par les termites

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'arrêté préfectoral délimitant les zones contaminées par les termites.

Depuis plusieurs années, les services préfectoraux ont été informés de la présence de termites sur le sud-Ouest du Département, Monsieur le Préfet souhaite donc prendre un arrêté pour définir les mesures de sauvegarde appropriées afin de suivre l'évolution des zones infestées sur le territoire de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Accord du Conseil Municipal.

Fonds Cantal Solidaire 2022-2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers de demande de subvention au Conseil Départemental doivent être déposés avant le 31 mars. Il propose de déposer une demande d'aide pour le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable du réservoir de Sylveterre et la modification de l'alimentation de la station des 3 arbres.

Le montant des travaux est estimé à 156 007 € HT

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- **Ecole** : La suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée prochaine a été confirmée. L'Education Nationale souhaite que l'école de Lafeuillade-en-Vézie intègre un Regroupement d'Ecoles de Territoires (RET) avec Ladinhac ou Lacapelle-del-Fraisse.
Le Conseil Municipal, à la majorité, se prononce contre le projet de RET avec Ladinhac ; l'éloignement géographique entraînerait une perte d'élèves.
RET avec Lacapelle-del-Fraisse à étudier.
- **Mise en conformité des captages** :
 - Passage du géomètre en vue du bornage du terrain de Mme BLANC. La prévision initiale était de 2000m², près de 6000m² sont finalement à acheter.
 - Captage Delcher : arbres à couper, clôtures à faire
- **Budget Primitif 2022** : présentation des devis reçus pour la mise en réseau de la mairie, l'achat d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur avec écrans et de bancs pour le préau de l'école.
Présentation du programme de voirie 2022
 - à étudier pour le BP 2022.
- **Réserve incendie de la Zone Artisanale** : Travaux effectués - en attente d'un test par le SDIS.
- **Motion SOPA** : Vote d'une motion par Monsieur le Maire en faveur du maintien de la SOPA à CROS DE MONTVERT.
- **Détecteurs de CO²** : Achat de 3 détecteurs pour l'école - subvention attendue de 8€ / élève.
- **Institut de beauté** : Permis de construire accordé – RDV sur place à venir avec le géomètre et Mme RHODES.
- **Ateliers numériques** : organisation d'ateliers informatiques par la Communauté de communes à compter du mois d'avril, dates et lieux à confirmer prochainement.
- **Logement seniors Lotissement du château d'eau** : Modification du permis d'aménager en cours, rdv à venir avec CANTAL HABITAT et METAFORE.
- **Projet de terrain synthétique** : Présentation du projet aux élus estimé à 1 200 000 €, le Sporting Club Châtaigneraie recherche une commune porteuse du projet.

▪ **Compost :**

Actions à venir sur le territoire de la Châtaigneraie Cantalienne par Emilie Lherm

▪ **Dates à venir :**

- 10/03 à 18h : conseil communautaire au Foyer

- 13/03 : Marché du Pays Vézien. 19 exposants. Buvette et tripoux organisés par l'ACCA

- 19/03 à 15h : cérémonie du 19 mars 1962 au monument aux morts

- 19/03 : inauguration de la microbrasserie La Mélodies des Bulles. Délivrance d'une « petite licence à emporter »

- 03/04 : Bœuf de Pâques : vente aux enchères, animation pour enfants, présence de food-truck, restauration à emporter mais pas de repas sur place.

TOUR DE TABLE

- Panneau de signalisation du Lotissement du château d'eau à prévoir

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS (réunion du 03/03/2022)

AURATUS Nathalie <i>Absente excusée</i>	BASSET David	CAUSSE Nicolas
FRESQUET Jean-Louis	GINIOUX Georges	GINTRAND Marie-Claude
LAPORTE René	MERAL Gilbert	PIGANIOL Pascal
PUECH Marie-Paule	RHODES Adélaïde	ROUCHET Serge
TALON Pierre	TOUYRE Thierry	TRIN Lionel